COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 AVRIL 2025

L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE
LATITUDE NORD GIRONDE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REJET DE L'INSTAURATION D'UNE NOUVELLE TAXE : UN DÉSAVEU INÉDIT POUR LE PRÉSIDENT ET LE VICE-PRÉSIDENT AUX FINANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LATITUDE NORD GIRONDE

COMMUNIQUÉ DE FRÉDÉRIQUE JOINT

CONSEILLÈRE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE D'OPPOSITION À ST-SAVIN
CONSEILLÈRE RÉGIONALE DE NOUVELLE AQUITAINE

Lundi 14 avril 2025 se tenait le mensuel conseil communautaire.

Parmi les points à l'ordre du jour figurait le vote budget primitif et des taxes, notamment **la création d'une nouvelle de 1 % applicable sur le foncier bâti**, donc sur les propriétaires, même les plus petits.

Profondément attachée à la défense du pouvoir d'achat des administrés et soucieuse de l'équilibre budgétaire de nos finances, j'ai régulièrement alerté l'exécutif quant à la trajectoire budgétaire inquiétante qu'emprunte notre collectivité.

Face à la baisse des dotations de l'État en direction des collectivités et des choix contestables du président socialiste du conseil départemental de Gironde, **l'exécutif aurait dû anticiper et envisager de décaler voire de renoncer à un certain nombre de projets pharaoniques, comme je les y avais invités déjà l'an passé.**

Au moment du vote relatif au vote du taux des taxes, 15 élus sur les 27 présents ont demandé un scrutin à bulletin secret.

Le dépouillement a été un supplice pour le président Éric Happert et son vice-président aux finances Alain Renard, doublé d'une **humiliation lors de l'annonce du résultat : 19 élus ont voté contre**. Et seulement 11 ont voté pour. **Cette situation inédite a déstabilisé le duo,** contraint de suspendre la séance et de chercher, à la hâte, une solution pour répondre aux attentes légitimes des 19 opposants et présenter un budget en équilibre, ainsi que l'exige la loi.

Ces choix budgétaires critiquables sont la démonstration que, plus que jamais, en 2026, il ne faudra pas oublier de faire le bon choix dans les urnes pour, enfin, changer de cap !